

JOURNAL d'INFORMATION

les échos

Ville d'Aubière

N° 144
NOVEMBRE 2019



ENFANCE JEUNESSE

- ÉLECTION : FAIRE UN POINT SUR SA SITUATION ÉLECTORALE.....p.6
- BOURSE AU PERMISp.8
- L'ENFANCE-JEUNESSE : UNE RESSOURCEp.9
- LES BONS CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE .. p.13

Sommaire

P 3, 4 et 5 – Vie municipale :

- Commémoration
- Une croix de procession du XVI^e siècle
- La Courstache
- Médaille de la ville
- État civil
- Élections : vérifier sa situation électorale

P 6 et 7 – Enfance et vie scolaire

- Un autre regard sur les Assistant(e)s Maternel(le)s !
- Rentrée en musique !
- Lieu d'Accueil Enfant Parent
- Les Loupiots

P 8 – Solidarité

- Le jardinage, une activité ludique pour les enfants
- Bourse au permis
- Repas de Noël

P 9, 10 11 et 12 – Sujet du Mois

- L'Enfance-jeunesse : une ressource

P 13 – Cadre de vie

- Sécurité routière : les bons chiffres de la ville
- Stade L. Bonhomme : travaux de modernisation de l'éclairage du stade municipal

P 14 – Vie municipale :

- Cimetière
- Permanence juridique
- Recensement citoyen obligatoire
- Conciliateur de justice

P 15 – Opinions

- Expressions des groupes d'opposition

P 16, 17, 18 et 19 – Associations

- Forum des associations
- Judo
- AVF
- SIGMATHON
- Secours populaire
- CUC AUBIERE RUGBY
- Cochonnet Aubiérois
- ADMR
- UFA
- ADOSAP
- Le Micr'Aub
- Céz'Art
- AMH
- Association Chemins d'Euphonie
- Agenda des manifestations associatives

P 20 – Coup de projecteur

- Guignol et les enfants du Père Noël
- Pingouin, par la Fée Malou
- Stanislas le tricheur

Directeur de publication : Christian Sinsard

Rédaction : L'équipe municipale, Alain Chassaigne, le Service Communication

Mise en page : Avantmidi.fr

Impression : Decombat

Conception maquette initiale :

Studio Biskot & Bergamote

Crédits photos :

Service Communication, Service Technique, Chantal Gayaud, SEJ

Dépôt légal

ISSN n° 0292-0611



www.facebook.com/Aubiere.assos
www.facebook.com/Culture Ville d'Aubière
www.facebook.com/Ccas Ville d'Aubière
www.facebook.com/Service-Enfance-Jeunesse-Aubiere

www.ville-aubière.fr

2 les échos - novembre / décembre

Edito



Chères aubiéroises, Chers aubiérois,

À

l'heure où la campagne des élections municipales s'amorce, j'ai décidé de vous accorder la primeur de mes intentions pour 2020.

Ainsi que je m'y suis engagé en 2008, lors de ma première élection en qualité de maire, je cesserai mes fonctions en mars prochain.

Après 5 mandats dont 3 effectués dans la minorité (1989 à 2008), je passe le relais.

J'ai l'immense bonheur de servir les habitants de ma ville natale et d'y exercer avec passion cette mission républicaine captivante, prenante et enrichissante.

Jusqu'à la fin du mandat, je continuerai à œuvrer aux côtés de tous, avec la même volonté de solidarité envers les administrés en matière de logement, d'aide à la personne ou d'emploi.

J'ai le sentiment du devoir accompli, avec rigueur, ténacité, honnêteté et franchise.

Je reste à votre disposition jusqu'à fin mars 2020.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines initiatives municipales.

Bien cordialement,

Christian SINSARD
Maire



COMMÉMORATION

AUBIÈRE MÉMOIRE VIVE DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE EN 1918 PENDANT LA GRANDE GUERRE

Les élèves de troisième du collège Joliot-Curie participent à la création d'une cérémonie dont ils seront en partie acteurs, **mardi 12 novembre 2019**, autour de la fontaine Knox d'Aubière et du cinquantième de son inauguration. Ce monument, offert aux habitants par un vétéran américain de la Grande Guerre, témoigne des liens entre la population d'Aubière et les soldats américains qui étaient logés dans la ville, souvent chez l'habitant, en 1918 et 1919.

En 2018-2019, les classes de troisième du collège se sont impliquées dans un travail de recherche à partir de documents d'archives mis à disposition par le CGHA. Ils ont réalisé une exposition sur la présence des Américains à Aubière il y a cent ans, et leurs relations avec la population locale. Les élèves ont également pris contact et échangé des courriers avec une Américaine prénommée Aubière,

descendante d'un soldat américain ayant gardé un souvenir marquant de son cantonnement dans la ville. C'est dans le prolongement de ce projet que s'inscrit la cérémonie prévue le 12 novembre,

à l'occasion de laquelle les élèves dévoileront également un projet de panneau pédagogique illustrant les liens entre les habitants d'Aubière et les Américains.

CONFERENCE LE 6 NOVEMBRE

« 1918 : des soldats américains s'installent à Aubière »

En 1918, des Sammies, les soldats de l'armée américaine, s'installent à Aubière avant de rejoindre le front et participer aux dernières offensives qui aboutiront à la signature de l'armistice du 11 novembre et la victoire des armées alliées. Qui étaient-ils ? Que faisaient-ils si loin de la zone des combats ? Comment s'est déroulée la cohabitation avec les Aubiérois ? Quelle mémoire en ont conservé les habitants de la ville d'Aubière ? C'est à toutes ces questions que Monsieur Eddy Oziol, professeur d'histoire et spécialiste de l'histoire sur la présence de l'armée américaine dans le département du Puy-de-Dôme entre 1917 et 1919, répondra le 6 novembre 2019 à 19 heures, salle Albéria en Mairie.

MONUMENTS HISTORIQUES

Une croix de procession du XVI^e siècle

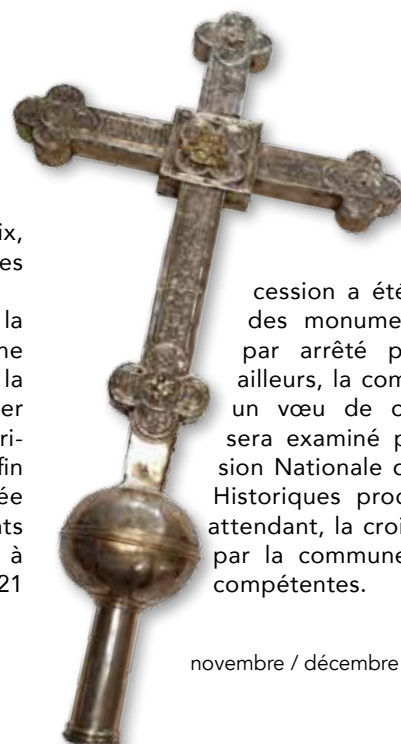
À l'occasion d'un inventaire effectué en 2014 à l'initiative du diocèse de Clermont-Ferrand, une croix de procession de grande valeur a été trouvée en l'église d'Aubière. La commission diocésaine d'Art Sacré a donc réalisé une fiche d'inventaire et informé la ville d'Aubière de cette découverte.

La croix de procession, dénuée de sa hampe, est datée de la fin du XVI^e / début XVII^e.

Il s'agit d'une croix de procession constituée d'une âme en bois recouverte de feuilles d'argent ciselées, dorées, repoussées, à décor de grotesques et fleurs de lys. Sur la partie verticale de la croix aux pieds du Christ se trouve

un cristal de roche cabochonné et on distingue, aux extrémités des bras de la croix, 4 cabochons en argent doré, représentant les 4 évangélistes et leurs symboles.

La DRAC Auvergne confirmant l'intérêt de la découverte, à la demande de la Commune d'Aubière, de la paroisse Saint-Verny et de la commission diocésaine, a instruit un dossier auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en juin 2018 afin d'inscrire la croix de procession, conservée en l'église d'Aubière, au titre des monuments historiques. C'est ainsi que, conformément à l'avis favorable et unanime de la C.R.P.A. du 21



juin pour sa protection, la croix de procession a été inscrite au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral. Par ailleurs, la commission a émis un vœu de classement, qui sera examiné par la Commission Nationale des Monuments Historiques prochainement. En attendant, la croix a été confiée par la commune aux autorités compétentes.

SOLIDARITÉ

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LA COURSTACHE !

La Courstache, course caritative et festive au profit de la lutte contre les cancers masculins, aura lieu le samedi 9 novembre prochain à Aubière. Les inscriptions sont désormais ouvertes, il vous suffit d'aller sur le site Internet www.lacourstache.fr et vous retrou-

verez toutes les informations pratiques de l'événement ainsi que les formulaires d'inscriptions pour une des 3 courses proposées. Cette année, vous aurez l'occasion de faire un 5 km allure libre, un 5 km chronométré ou un 10 km chronométré (labellisé). Les départs, les arrivées, le re-

trait des dossards et le village se feront à proximité du complexe Paul Bourzac / Collège Joliot Curie. Des animations auront lieu toute la matinée sur le village. Alors, en famille, entre amis ou avec des collègues, en courant ou en marchant, venez rejoindre le mouvement de la Courstache !



état civil JUIN, JUILLET ET AOÛT 2019

Félicitations aux parents de...

Lorenzo, Mathis D'Antoni, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 12 juin 2019.

Matthieu, Louis, Joseph Aléonard, né à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 25 juin 2019.

Sandro, Francisco Caro Albat, né à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 28 juin 2019.

Molly Beraud, née à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 03 juillet 2019.

Ana Seksek, née à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 07 juillet 2019.

Charlie, Alain, Philippe Collange, né à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 22 juillet 2019.

Justine Bonin, née à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 25 juillet 2019.

Léna Martins, née à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 25 juillet 2019.

Noé Touchet, né à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 31 juillet 2019.

Yoshua, Arnold, Samuel Yengo, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 23 août 2019.

Marin, Raphaël, Léon Cazali, né à Beaumont (Puy-de-Dôme), le 26 août 2019.

Ari-James, Woo Muth, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 27 août 2019.

Kaïs Dulac Berroukeche, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 31 août 2019.

Pour 4 élus, Michel Chazoule, Eric Crouzet, Florent Guitton et Nicole Lozano, le Procureur a reconnu l'absence de tout enrichissement personnel et de tout préjudice pour quiconque et a décidé de prononcer un simple rappel des règles applicables en la matière et **de classer sans suite le dossier.**

EN TOUTE TRANSPARENCE...

Le dernier conseil municipal a voté la protection fonctionnelle à 4 élus de la commune, pour faciliter la compréhension voici le déroulé des faits :

L'association 2AL (Association Aubière Loisirs) a été fondée en 1992 pour concevoir, mettre en place et réaliser des actions de loisirs. Jusqu'en 2008 les élus, membres du bureau avaient un fort pouvoir décisionnaire sur les orientations de l'association. Ainsi, sous le dernier mandat de Monsieur Tarrerias, le premier adjoint était aussi président de l'association. Lorsque l'équipe du maire actuel a été élue en 2008, une réflexion s'est engagée en vue de la municipalisation du service SEJ : le Service Enfance Jeunesse.

Lors de son audit, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a porté une attention toute particulière sur l'association 2AL.

La CRC a simplement soulevé que 4 élus avaient voté quelques délibérations en rapport avec 2AL alors même qu'ils étaient membres de droit de l'association, et que de ce fait ils auraient dû ne pas prendre part au vote.

Il semble important de rappeler que :

- depuis la création de l'association 2AL, les élus de toutes majorités confondues ont pris part au vote d'une délibération, cela n'a pas suscité la moindre observation du contrôle de légalité,
- depuis 2014 jusqu'à 2017 date à laquelle le service a été municipalisé, les élus n'ont pas pris part au vote du budget, en qualité de membres du conseil d'administration de 2AL,
- en revanche ils ont pris part à 3 délibérations adoptées en urgence au conseil municipal visant à accorder des subventions exceptionnelles à 2AL pour assurer la continuité du service public (notamment pour la prise en charge du temps périscolaire supplémentaire suite à l'ouverture d'une nouvelle classe sur l'élémentaire Beudonnat (unanimité du conseil) ou afin d'ouvrir un accueil de loisirs pour une nouvelle tranche d'âge 11-15 ans (unanimité du conseil)...),
- les élus concernés se sont investis dans cette association dans un intérêt communal, **sans en retirer aucun bénéfice personnel,**

- lors du vote de ces délibérations, ils occupaient une place minoritaire dans le conseil d'administration de l'association 2AL et ils n'avaient aucun réel pouvoir décisionnel.
- la préoccupation première des élus était guidée par une ferme volonté de continuité du service public rendu, de donner à 2AL les moyens d'assurer sa mission, de permettre un accueil de qualité des enfants et la pérennité de l'association.

Comme chaque élu de la République et ce dans n'importe quelle commune, à Aubière comme ailleurs, **les élus ont œuvré dans le sens de l'intérêt général sans rechercher un quelconque profit personnel.** Ce qui se passe ici se vit également dans chaque commune de France.

Les élus sont soulagés, la justice reconnaît leur loyauté, leur dévouement ainsi que leur exemplarité au service de chaque Aubiérais.e.

Tous nos vœux de bonheur à...

Thomas, François, Pierre Cazaux et Charlotte, Florence Boulrier, mariés à Aubière (Puy-de-Dôme), le 15 juin 2019 par Christian Sinsard, Maire.

Kevin De La Torre et Marie-Laure Bony, mariés à Aubière (Puy-de-Dôme), le 29 juin 2019 par Florent Guitton, Adjoint.



Nous avons appris à regret le décès de ...

Elise Alphonsine Jallat veuve Carton, décédée à Aubière (Puy-de-Dôme), le 02 juin 2019, à l'âge de 94 ans.

Jean, Antoine Costilles, décédé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 04 juin 2019, à l'âge de 95 ans.

Eric Lajoinie, décédé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 06 juin 2019, à l'âge de 53 ans.

Nicole Adrienne Evelynne Seguin, décédée à Aubière (Puy-de-Dôme), le 12 juin 2019, à l'âge de 70 ans.

Albino Ribeiro De Mendonca, décédé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 20 juin 2019, à l'âge de 73 ans.

Quintina Stifani veuve Rizzo, décédée à Aubière (Puy-de-Dôme), le 28 juin 2019, à l'âge de 90 ans.

Isabelle Jocelyne Bouffon, décédée à Aubière (Puy-de-Dôme), le 01 juillet 2019, à l'âge de 50 ans.

Eric, Robert, Joseph Bouche, décédé à la Roche-Blanche (Puy-de-Dôme), le 14 juillet 2019, à l'âge de 55 ans.

James Charrier, décédé à Aubière (Puy-de-Dôme), le 25 juillet 2019, à l'âge de 92 ans.

Jacques, Raphaël Bourcheix, décédé à Cébazat (Puy-de-Dôme), le 04 août 2019, à l'âge de 77 ans.

Madeleine, Henriette Bonhomme, décédée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 05 août 2019, à l'âge de 92 ans.

Jean Joseph Mamet, décédé à Aubière (Puy-de-Dôme), le 08 août 2019, à l'âge de 89 ans.

Georgette, Marie, Louise, Renée Chanet veuve Tournaire, décédée à Ceyrat (Puy-de-Dôme), le 08 août 2019, à l'âge de 89 ans.

CARTE ÉLECTORALE

Vous n'avez peut-être pas reçu votre carte électorale ?



Plusieurs motifs justifient sa non-distribution : changement d'état civil suite à un mariage par exemple, changement d'adresse au sein de la commune...

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous avez dû recevoir votre carte électorale à l'occasion du scrutin des élections européennes.

Dans le cas contraire, merci de contacter dans les meilleurs délais le service des élections afin de vérifier votre inscription, et selon le cas procéder éventuellement à une mise à jour de votre situation (04 73 44 01 02).

LISTE ÉLECTORALE, INSCRIPTION, RADIATION, BUREAU DE VOTE...



Comment vérifier votre situation électorale ?

Pour vous assurer que vous figurez bien sur les listes électorales de la ville d'Aubière, vérifier que vous n'avez pas fait l'objet d'une radiation ou pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez interroger le téléservice disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Si, au terme de votre recherche, vous constatez que vous ne figurez pas sur les listes électorales, merci de contacter le service des élections au **04 73 44 01 02**.



Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

La demande de correction de votre état civil diffère selon votre situation.

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP - géré par l'Insee) et qui a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

1/ Si vous êtes né en France, un service en ligne est mis à votre disposition vous permettant de formuler votre demande de correction : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>. Lors

de votre demande, vous devrez être en possession de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie de votre acte de naissance (à demander auprès de votre commune de naissance).

Cependant, si vous ne pouvez pas utiliser ce service en ligne, vous pouvez alors formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) ou par courrier à l'adresse suivante :

Insee Pays de la Loire
Pôle RFD
105 rue des Français Libres - BP 67401
44274 Nantes Cedex 2

2/ Si vous êtes né à l'étranger, vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) ou auprès du service des élections 04 73 44 01 02 (uniquement sur rendez-vous).



RAM

Un autre regard sur les assistant(e)s Maternel(le)s

Les assistant(e)s maternel(le) accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants et les accompagnent dans leur développement tout en respectant leur rythme.

Un espace pour les tout-petits

Pour cela, le Relais assistant(e)s maternel(e)s leur propose, à raison de deux fois par semaine, de participer à des temps collectifs, dans un lieu favorisant l'éveil et la socialisation d'enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Ces ateliers d'éveil permettent aux tout-petits de découvrir et d'investir des espaces en choisissant les jouets mis à leur disposition, sous le regard bienveillant de leur assistant(e) maternel(le). Des activités artistiques (peinture,

collage...), sensorielles (manipulation de sable, graines...) ou motrices (balles, parcours, trampoline...) sont proposées par les animatrices et pour lesquelles l'enfant est libre de participer ou non au gré de ses envies.

Contact :
Muriel TISSERON / Léa FOURNET-FAYARD
Sur rendez-vous au 04.73.28.48.51
Mardi 13h30/18h30
Jeudi 12h/16h
Vendredi 12h/14h30

ÉCOLES

Rentrée en musique

Les nouveaux élèves de la maternelle Vercingétorix ont été accueillis en musique dès leur premier jour d'école. Les « anciens » élèves des moyennes et grandes sections se sont produits pour eux en leur interprétant quelques chansons du répertoire international de leur chorale : en italien, en japonais, en wolof... Les petits spectateurs étaient enchantés et seront très vite intégrés à la chorale de l'école.



LIEU D'ACCUEIL ENFANT/PARENT

Accompagner mutuellement la famille

La Causerie est un espace privilégié pour que l'enfant âgé de 0 à 6 ans et l'adulte qui l'accompagne vivent un moment d'écoute et de partage. C'est aussi un espace de liberté, on fait ce qu'on veut, le temps qu'on veut et quand on veut. Aucun engagement, aucune inscription. Et enfin, c'est un lieu d'échanges, autour d'une boisson chaude et en toute convivialité, vous serez accueillis par notre équipe de bénévoles.



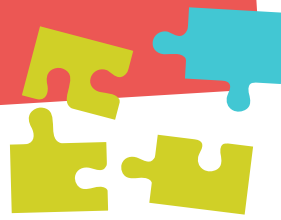
La Causerie vous accueille :
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 11h30

La Causerie cherche des accueillant(e)s !
Si le bénévolat vous attire, n'hésitez pas à nous contacter <https://www.laeplacauserie.com/>

Les Loupiots



Au mois de juillet, Les Loupiots et Fri-mousses se sont réunis pour jouer et pique-niquer au parc Franck Bayle ; ce moment a été apprécié de tous. Aujourd'hui, de nouveaux enfants ont remplacé ceux qui ont fait leur première rentrée scolaire. Néanmoins, il reste des places pour accueillir d'autres enfants : pour un accueil occasionnel, vous pouvez joindre les Loupiots (04 73 27 13 55), mais pour un accueil régulier, merci de contacter le RAM de la commune qui orientera votre demande.



LE JARDINAGE, UNE ACTIVITÉ LUDIQUE POUR LES ENFANTS

Tous les jeudis du mois d'août, les enfants ont participé à une activité d'éveil et d'apprentissage au jardin situé avenue Grevenmacher. Ils ont découvert le savoir-faire et les techniques de jardinage respectueuses de l'environnement. Réaliser des travaux pratiques, mettre les mains dans la terre, semer, arroser, suivre l'évolution des cultures, autant de plaisirs à partager, tout en écoutant les précieux conseils de David, accompagné d'une bénévole. L'entraide et l'esprit de groupe ont stimulé leur créativité. Ces séances ont favorisé l'émulation collective et valorisé les réalisations de tous.



LES TEMPÉRATURES SE SONT AFFOLÉES

Inquiétant record battu en Europe. Juillet a été le mois le plus chaud jamais mesuré dans le monde. Lors des deux épisodes de canicule cet été, 70 personnes inscrites sur le registre du CCAS d'Aubières ont bénéficié d'un kit fraîcheur, ainsi que d'une vigilance téléphonique quotidienne. Cette année, la prévoyance saisonnière s'est déroulée du 1^{er} juin au 15 septembre.

PRISE EN CHARGE DES VACANCES

Cet été 70 enfants ont bénéficié d'une prise en charge par le CCAS pour une semaine au centre de loisirs, cela concernait les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000 €. D'autres sont partis en colonie. Grâce au partenariat avec Bourse Solidarité ANCV, 14 familles ont pris le départ pour l'île de Ré, Saint-Rémy-de-Provence, la Lozère... hébergées en camping, gîte ou bien hôtel. D'agréables souvenirs à partager en ce début de rentrée.



BOURSE AU PERMIS

Le CCAS propose aux Aubiérais de prendre en charge une partie du coût du permis de conduire, afin de favoriser l'accès à l'emploi, en échange d'une activité bénévole au jardin communal.

Renseignements au CCAS.

Informations au CCAS
(3^e étage de la mairie)

Tél. 04 73 44 00 03

8h à 12h / 13h à 17h

Du lundi au vendredi

Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook.

CCAS-Ville d'Aubières

@CCASaubiere



REPAS DE NOËL

Les personnes âgées de 70 ans et plus sont conviées, après s'être inscrit auprès du CCAS, au repas de Noël, mercredi 4 décembre 2019, à l'Affiche.





L'ENFANCE-JEUNESSE : UNE RESSOURCE

Que ce soit par le biais de ses établissements dédiés à la petite enfance et à la jeunesse, par ses infrastructures sociales, sportives et culturelles, par les services qu'elle rend aux familles en termes de garde, de restauration scolaire, d'accompagnement périscolaire, d'animation, de découverte des sports, d'initiation

à la musique et aux arts, la Ville d'Aubière

place l'enfant au cœur de ses préoccupations. **L'objectif est de permettre aux jeunes Aubiérois, quel que soit leur âge, de profiter au mieux des infrastructures de qualité et des activités mises à leur disposition tout au long de l'année et de s'épanouir dans un environnement serein.**



Pour vous aider à connaître et à profiter pleinement des structures destinées à l'enfance sur la commune, ce dossier des « Échos » rassemble toutes les informations destinées à faciliter votre quotidien et celui de vos enfants. Vous y trouverez les informations pratiques de l'ensemble des services liés à l'enfance : petite enfance, écoles et service Enfance Jeunesse.

Petite enfance



De manière à éviter la multiplication des déplacements et pour faciliter l'identification et l'accessibilité des services, le RAM, le LAEP, les services de la PMI et le multi-accueil « Frimousses et Compagnie » ont été regroupés sur le même site « Le Pôle Petite Enfance », à l'angle des rues du Dr Casati et F. Forest.

Pour faciliter les démarches (recherche d'un mode d'accueil, d'informations sur la petite enfance...), un guichet unique d'information est accessible aux parents. Celui-ci est animé par

Afin d'offrir des modes d'accueil de qualité, hors domicile familial, aux enfants de moins de 4 ans et de permettre à leurs parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en toute sérénité, le territoire communal dispose d'une palette diversifiée de services à la petite enfance : le relais assistants maternels « Les 3 p'tits pas », le multi-accueil communal « Frimousses & Compagnie », le multi-accueil associatif à gestion parentale « Les Loupiots », le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) « La causerie » et, enfin, les services de la Protection Maternelle Infantile.



l'animatrice du RAM qui sera à même de vous informer sur les spécificités et missions de chaque structure et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elle prendra en compte votre demande et la présentera au comité communal d'attribution des places petite enfance, qui gère la répartition des places entre les multi-accueils.

Ecoles publiques

DES COMPÉTENCES PARTAGÉES

LA MAIRIE

La ville d'Aubière finance l'entretien, le fonctionnement, le matériel pédagogique et les équipements des écoles primaires publiques. La ville finance également l'ensemble des activités organisées en dehors du temps scolaire (accueils de loisirs, Nouvelles Activités Périscolaires, Temps d'Activités Périscolaires, le temps d'étude, restauration...).

La ville a fait le choix d'affecter un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) dans chaque classe de maternelle. Elles assurent simultanément l'accueil, l'animation et l'assistance éducative auprès des enseignants ainsi que l'entretien des locaux et du matériel destiné aux classes. Enfin, plus de 42 animateurs contribuent à l'animation des temps périscolaires avec des activités éducatives et ludiques.

LA VILLE INSCRIT...

Les inscriptions scolaires s'effectuent au service de la vie scolaire de l'hôtel de ville. En application de la sectorisation scolaire, la répartition par établissement est fonction du lieu de domicile de l'enfant.

... L'ÉDUCATION NATIONALE ADMET

Une fois inscrits en mairie, les élèves sont ensuite admis par les directeurs des écoles, qui organisent librement les classes.

Pôle Petite Enfance*

• Relais Assistants Maternels (RAM)

Uniquement sur rendez-vous
Mardi de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi de 12 h à 16 h
Vendredi de 12 h à 14 h 30

5, rue Fernand Forest - 63170 Aubière
1 04 73 28 48 51
8 s.ram@ville-aubiere.fr

• Multi-accueil « Frimousses et Compagnie »

4, rue du docteur Casati - 63170 Aubière
Téléphone 04 73 27 20 57
pole.petite.enfance@ville-aubiere.fr

• Multi-accueil « Les Loupiots »

13 rue Jules Ferry - 63170 Aubière
Téléphone 04 73 27 13 55.
Site Internet : www.lesloupiotsaubiere.fr

• Lieu d'accueil enfants/parents (LEAP)

« La causerie »
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30
4, rue du docteur Casati - 63170 Aubière
<https://www.laeplacauserie.com/>

*Établissements bénéficiant du soutien financier de la Caf du Puy-de-Dôme



Service Enfance Jeunesse

Depuis la rentrée de septembre 2017, une seule entité regroupe tous les temps de l'enfant hors temps d'enseignement scolaire, ce qui permet une meilleure continuité éducative, ainsi qu'une professionnalisation des équipes encadrant les enfants. Ce service enfance-jeunesse regroupe :

- l'animation périscolaire du matin
- la pause méridienne
- la garderie du mercredi midi (gratuite)
- les Temps d'activités périscolaires (gratuits)
- l'animation périscolaire du soir
- l'étude accompagnée
- l'accueil de loisirs du mercredi après-midi
- l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Restauration scolaire



LES MENUS
Les menus sont consultables sur le site internet de la Ville : www.ville-aubiere.fr

La pause méridienne est un temps important dans la journée de l'enfant. C'est le moment pour souffler et pour recharger les batteries en mangeant un repas équilibré. Ils sont élaborés par un diététicien de la société titulaire du marché de la restauration. Une démarche qualité a été instaurée pour évaluer au quotidien le contenu de l'assiette (produits bio, filière courte...) pour garantir une alimentation saine et équilibrée. Au minimum, 50 % des denrées composant un menu sont "bio". Des animations et des actions spécifiques sont également mises en place régulièrement afin de développer le goût des enfants.

La pause méridienne

Des activités sont mises en place durant les temps de pause méridienne. Libres ou menées par un adulte, les animations ne sont pas obligatoires. Seuls les enfants volontaires y participent. L'équipe d'animation intervient auprès des en-

fants et assure la mise en place d'ateliers créatifs, sportifs... (listés sur le site de la ville). Les ateliers sont facultatifs et gratuits et ils sont sous la responsabilité de la commune.

L'accueil de loisirs, c'est aussi...



L'accueil de loisirs reçoit les enfants aussi le mercredi et pendant les vacances scolaires. Cet accueil de loisirs, géré par la Ville, accueille les enfants de 3 à 15 ans. Répartis en groupes par tranche d'âge, les inscrits peuvent participer à de multiples activités créatives et sportives, des grands jeux, des temps de partage et d'apprentissage. Les activités proposées par l'équipe visent à :

- favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant et le vivre ensemble ;
- développer l'autonomie et les habiletés sociales des enfants au travers du jeu, de la création et des découvertes ;
- stimuler l'imagination et la curiosité de l'enfant ;
- permettre la découverte et le respect de l'environnement naturel et humain.

Service enfance jeunesse*

- 6 rue de Beaumont
- Lundi, mardi et jeudi : 8h-12h / 15h30-17h
 - Mercredi : 8h-12h30 / 13h30-17h /
 - Vendredi : 8h-12h
 - Fermeture à 18h du lundi au jeudi du 15 juin au 30 septembre.
 - Tél : 04 73 44 94 41
 - service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr
 - Facebook : Service Enfance Jeunesse - Aubière

*Établissements bénéficiant du soutien financier de la Caf du Puy-de-Dôme

SERVICE VIE SCOLAIRE

Mairie – Rez-de-Chaussée
Place de l'Hôtel de Ville
CS 60044 / 63178 Aubière cedex
Tél : 04 73 44 75 50

ÉCOLES PUBLIQUES VERCINGÉTORIX

- **École maternelle**
6 rue Paul BERT 63170 Aubière
Tél : 04 73 26 03 29
ecole.vercingetorix@wanadoo.fr
- **École élémentaire**
18 rue Vercingétorix 63170 Aubière
Tél : 04 73 26 02 45
ecole-elem.vercingetorix.aubiere.63@ac-clermont.fr

ÉCOLES PUBLIQUES BEAUMONT

- **École maternelle**
6 rue de Beaumont 63170 Aubière
Tél : 04 73 26 01 29
ecole-mat.beaumont.aubiere.63@ac-clermont.fr
- **École élémentaire**
6 rue de Beaumont 63170 Aubière
Tél : 04 73 26 01 47
ecole-elem.beaumont.aubiere.63@ac-clermont.fr

ÉCOLE PRIVÉE

- **ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH**
17 avenue du Mont Mouchet
BP 94 - 63172 Aubière Cedex
Tél : 04 73 26 03 33
accueil.stjoseph@fenelon63.fr

En pratique

Un dossier unique pour mieux répondre à vos besoins et faciliter vos démarches administratives.



La ville a simplifié les démarches administratives des parents en créant un dossier unique d'inscription pour les activités périscolaires mises en place à Aubière. Ce dossier est renouvelable chaque année scolaire. Ce dossier unique d'inscription est mis en place afin de simplifier la transmission des informations concernant les familles et les enfants fréquentant les écoles. En cas de séparation, chaque parent doit

constituer son propre dossier. Les données seront renseignées une seule fois pour les inscriptions scolaires et les activités périscolaires. Remplir ce dossier permettra à votre enfant d'accéder à l'ensemble des prestations périscolaires proposées par la ville tout au long de l'année scolaire. Il permet également de fournir aux services municipaux et à l'équipe d'animation des informations importantes pour garantir la sécurité de votre enfant (personnes autorisées à venir chercher l'enfant, informations sur la santé...).

Modulation des tarifs

Le quotient familial, déterminé selon le calcul de la CAF, permet d'ajuster le prix des prestations et des activités proposées par la ville en fonction des revenus ressources, des charges et de la composition de la famille. Pour bénéficier de ces modulations tarifaires, vous devez nous transmettre votre numéro d'allocataire CAF ou votre numéro de Sécurité sociale (si vous êtes affiliés à la MSA).

Facturation des services

Les factures sont adressées aux familles tous les mois. Aucun paiement ne pourra être reçu en Mairie, ni au guichet unique. À l'émission de la facture, plusieurs solutions sont proposées aux familles :

- par Prélèvement automatique (Mandat SEPA complété et signé un mois avant la date d'application)
- par un paiement en ligne via internet sur www.ville-aubiere.com (onglet paiement en ligne)
- par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, à adresser à la Trésorerie Clermont Métropole et Amendes - place Charles De Gaulle - BP 70020 - 63403 Chamalières
- par mandat cash
- par virement RIB 30001 00301 D6320000000 17 IBAN FR88 3000 1003 01 D6 3200 0000017BIC BDFEFRPPCCT (indiquer sur la référence du virement le n° d'ordre apparaissant sur le coupon de règlement)
- en espèces ou par carte bancaire directement auprès de la Trésorerie Principale
- chèques Vacances (ANCV) - Sauf pour la restauration
- chèque Emploi Service Universel papier uniquement - Sauf pour la restauration.



A SAVOIR

Optez pour le prélèvement automatique !

La ville d'Aubière met en place le prélèvement automatique pour payer les factures de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs, de la restauration et du multi-accueil. Une solution simple et pratique pour vous faciliter le quotidien.

Semaine type

De lundi au vendredi et mercredi matin :

7h25 > 8h20	Accueil du matin
8h30 > 11h30	Enseignement
11h30 > 13h20	Pause méridienne
13h30 > 15h45	Enseignement
15h45 > 18h30	Accueil du soir

Comment s'informer ?

Des outils de communication sont mis en place afin de vous permettre de vous tenir informés de l'actualité enfance jeunesse. La page Facebook permet de retrouver les actualités du service :

<https://facebook.com/enfancejeunesseaubiere/>
Retrouvez également des informations sur le site de la ville www.ville-aubiere.fr



Le guichet unique

Vos demandes concernent :

- le périscolaire (études matin et soir)
- les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- la restauration scolaire
- le centre de loisirs (mercredis et vacances)
- Agorado (11-15ans)

Service enfance jeunesse*

6 rue de Beaudonnat

Lundi, mardi et jeudi : 8h-12h / 15h30-17h

Mercredi : 8h-12h30 / 13h30-17h / Vendredi : 8h-12h

Fermeture à 18h du lundi au jeudi du 15 juin au 30 septembre.

Tél : 04 73 44 94 41

service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr

Facebook : Service Enfance Jeunesse - Aubière

*Établissements bénéficiant du soutien financier de la Caf du Puy-de-Dôme



SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Les bons chiffres de la ville

Chaque année, la ville d'Aubière analyse les chiffres de la sécurité routière concernant son territoire pour évaluer l'efficacité de sa politique.

L'année 2018 a encore connu une baisse significative du nombre d'accidents après plus de 10 années de baisse. Avec un seul blessé grave, ayant nécessité une hospitalisation de plus de 24h, Aubière mérite bien son label de ville prudente qui récompense les communes « qui développent une politique active de prévention routière ». Statistiquement, pour l'année 2018, 2 blessés graves au moins ont été évités grâce, entre autres, aux ralentisseurs, par rapport aux chiffres des années 2000. Un point noir subsiste sur l'avenue du Roussillon, lieu de nombreux accidents et où la vitesse, qui était auparavant limitée à 70 km/h, est passée à 50 km/h à partir du carrefour à feu. Cependant, jamais aucun seuil de morts ou de blessés ne pourra être jugé satisfaisant et nous devons donc toujours

progresser pour que chacun se responsabilise, respecte les autres et adopte un comportement conforme au Code de la Route.

Moins vite, plus sûr

Ainsi, la mobilisation de la mairie reste forte, constante et elle est organisée avec tous les acteurs concernés (Services Techniques, Police municipale, membre du comité de la vie locale, élus...). Elle met en œuvre une politique de prévention efficace notamment au travers de la commission voirie sécurité routière. Cette commission se réunit une fois par mois, elle étudie tous les courriers des Aubiérois liés à l'aménagement de la voirie. La Ville d'Aubière construit donc l'espace public afin de sécuriser au mieux les déplacements de tous les usagers. Elle incite aussi les automobilistes et les deux-roues motorisés à modérer leur vitesse (zone 30, zone de rencontre en centre-ville, radars pédagogiques, etc.). Certes, cette réduction de la vitesse, que certains considèrent comme trop contraignante, permet de diminuer les accidents. Mais, elle favorise aussi le développement des modes actifs de déplacement comme la marche et le vélo. Elle participe bien de la transition écologique de notre ville.



STADE L. BONHOMME

Travaux de modernisation de l'éclairage du stade municipal

Le FCA va pouvoir programmer des matchs le samedi soir. C'est la conséquence heureuse d'un investissement important réalisé par la ville dans le cadre de l'amélioration de ses infrastructures.

L'éclairage d'un stade est soumis au règlement de l'éclairage des terrains de sport et au contrôle de la Fédération Française de Football. Selon le classement de l'équipe locale, le niveau d'éclairage exigé sera différent. Pour Aubière, la rénovation de l'éclairage du stade a consisté au remplacement des projecteurs à iode métallique par la technologie LED. Il s'agit non seulement de réaliser

des économies d'énergie (40 % d'énergie par rapport à l'ancienne installation), mais également d'optimiser les éclairages. Pour cette opération, dont le coût total est de 49 848,01 € HT, pris en charge pour la moitié par le Syndicat Intercommunal d'électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG), la commune a obtenu des aides de la Ligue de Football Amateur, à hauteur de 9 100 €, de la Région Auvergne-Rhône-

Alpes dans le cadre de l'aménagement des espaces publics et du financement communal pour 9 100 € également.

La municipalité espère que cet investissement servira au mieux le Football club Aubiérois et ses 174 licenciés, ainsi que toutes les générations qui se succèdent chaque jour sur ce stade, de l'école de football aux vétérans.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CIMETIÈRE

La Toussaint



En raison de la fête de la Toussaint, il sera interdit d'effectuer des travaux dans le cimetière jusqu'au 11 novembre 2019 inclus, sauf en cas de nécessité absolue avec autorisation écrite de la Mairie. À cette occasion, il est rappelé que les terrains, ayant fait l'objet de concessions, doivent être entretenus par leurs propriétaires en bon état de conservation et de solidité, afin de ne pas nuire aux terrains voisins. De plus, nous vous rappelons qu'un chariot est

mis à votre disposition, afin de vous permettre de transporter sans effort des compositions florales volumineuses sur vos concessions.

Changement d'horaires

À compter du 12 novembre 2019, le cimetière ouvrira ses portes au public de 8h à 17h.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Deux options pour s'inscrire

Les jeunes gens, filles et garçons, nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2003, de nationalité française, doivent se faire recenser dès seize ans révolus.

- **1^{er} option** : en se présentant en mairie, au service de l'état-civil. Le jeune devra se munir de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents. Il lui sera alors délivré une attestation de recensement citoyen.
- **2^{de} option** : par une démarche en ligne via le site service-public.fr. Pour réaliser cette démarche, le jeune devra créer un compte sur ce site. Il recevra ultérieurement, par voie postale, son attestation de recensement citoyen.

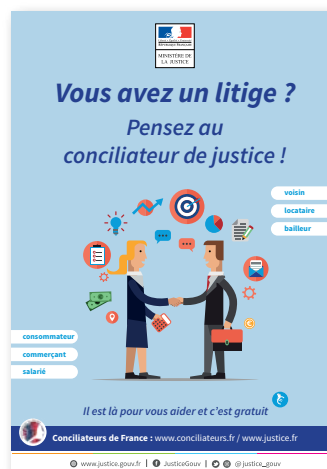
Attention : les jeunes gens ayant atteint l'âge de dix-huit ans et ne s'étant pas fait recenser, doivent se déplacer obligatoirement à la Mairie pour régulariser leur situation et être convoqués au plus tôt à la journée défense et citoyenneté.

PERMANENCE JURIDIQUE



Dans le cadre de la prochaine permanence juridique qui se tiendra en Mairie d'Aubièrre, les personnes intéressées pourront rencontrer un avocat, sans rendez-vous, vendredi 8 novembre 2019 de 10h à 12h. Il leur sera demandé de présenter leurs requêtes d'une façon précise et condensée dans le but d'une plus grande efficacité.

Des renseignements pourront être donnés dans les domaines suivants : droit de la famille, droit pénal, droit civil, droit du travail et aussi en matière d'aide juridictionnelle pour les personnes démunies. Ces permanences, destinées à l'ensemble de la population du canton d'Aubièrre, ont lieu les premiers vendredis de chaque mois, successivement dans chacune des trois communes concernées (Aubièrre, Romagnat, Pérignat).



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Prochaines permanences

Problèmes de voisinage, litiges entre un propriétaire et un locataire...

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Monsieur Jean-Louis ESPINASSE, conciliateur de justice, assurera ses permanences, 8 bis rue du Docteur Digue (locaux situés à proximité de la maison de retraite), les premiers mercredis de chaque mois, de 14 heures à 17 heures.



EXPRESSION DES GROUPES D'OPPOSITIONS

« NOUVELLE DONNE POUR AUBIÈRE »

AÉROPORT DE PARIS, TOUS CONCERNÉS, MÊME NOUS À AUBIÈRE !

Le dernier conseil municipal a vu l'adoption de deux vœux. Un premier vœu, adopté à l'unanimité, portait sur l'urgence climatique et rappelait les différentes alertes du GIEC, les accords de Paris lors de la COP21, les engagements pris et non tenus par la France. En conclusion il demandait d'inscrire l'urgence climatique et écologique à l'article 1 de la Constitution et invitait l'Etat à préciser les moyens financiers dévolus aux territoires afin de mettre en œuvre la transition écologique et énergétique. Tel ne fut pas le cas pour le vœu sur le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur la Privatisation d'aéroport de Paris (ADP). L'opposition de droite s'est abstenue arguant qu'ils ne votaient que des vœux en rapport avec notre ville d'Aubièrre. Cette abstention illustre les divergences entre nos orientations politiques et celles de la droite libérale.

En effet, si nous analysons ce vœu il repose sur :

- Un enjeu démocratique. Il s'agit de demander un RIP. Certes, nous n'avons pas d'aéroport sur notre commune, mais au-delà d'ADP, c'est l'ensemble des services publics qui sont visés et qui doivent être défendus.

Défendre son territoire, ce n'est pas le mettre en marge de ce qui se passe ailleurs, mais bien l'inclure dans une vision globale de la société.

- Un enjeu économique. Si la privatisation d'ADP apportera quelques liquidités immédiates, elle privera l'Etat de ressources annuelles. Soulignons que ADP est une société française bénéficiaire (132 millions d'€ en 2017). Gardons en mémoire les mauvaises expériences : privatisation des autoroutes, vente d'Aéroport de Toulouse... En tant qu'Aubièrois, les finances de l'Etat nous intéressent puisqu'elles conditionnent les dotations versées à la commune.
- Un enjeu environnemental. Le groupe ADP possède 6 680 hectares situés autour de Paris, un des plus beaux capitaux fonciers d'Ile-de-France, dont 1 200 ha réservés à des opérations immobilières. Vendre c'est perdre toute possibilité d'orienter le développement de ces territoires, c'est se priver d'un levier de lutte contre le réchauffement climatique, à la fois au niveau des réserves foncières mais aussi en créant de fait un « lobby aérien ».

Nous vous encourageons à signer cette demande de référendum en vous rendant soit en mairie, soit sur le site <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

Agnès Chassagne et Nicole Lozano
Nouvelle Donne pour Aubièrre
nouvelledonne.aubiere@gmail.com



« NOUVELLE DONNE POUR AUBIÈRE »

QUAND LA JUSTICE FRAPPE À LA PORTE

À quelques mois de la fin du mandat de Christian SINSARD et de son équipe, de sombres affaires judiciaires remontent à la surface et ont été débattus lors du dernier conseil municipal. Tout d'abord, suite à son rapport d'observation, dans lequel elle pointait du doigt de nombreuses erreurs de gestion, la Chambre Régionale des Comptes a demandé au Service Régional de Police Judiciaire (SRPJ) de diligenter une enquête sur les agissements de plusieurs élus dans le cadre de leur participation à la gestion de l'association 2AL. Les élus visés par cette procédure pour prise illégale d'intérêts sont Eric CROUZET, Florent GUITTON, Michel CHAZOULE et Nicole LOZANO. La Chambre régionale des Comptes avait déjà relevé que «*M. CROUZET, 1^{er} adjoint chargé de la culture, de la vie associative et des sports et M. GUITTON, 7^{ème} Adjoint chargé des Finances, se sont trouvés à plusieurs reprises en situation de conflits d'intérêts, du fait de leur qualité de membres du conseil d'administration de l'association Aubièrre Loisirs (...)* MM. CROUZET et GUITTON se sont trouvés placés en situation de conflits d'intérêts en participant à une commission qui a emporté la décision, pour la dévolution de marchés au profit d'une association dans le conseil d'administration de laquelle ils siégeaient. » Bien entendu la présomption d'innocence s'applique et l'enquête déterminera le niveau de responsabilité de nos collègues. Cependant, dans cette affaire, la chronologie des événements nous étonne fortement. Le Maire et ses élus ont été informés de l'enquête le 20 mars 2019. MM. CROUZET,

GUITTON et CHAZOULE ainsi que Madame LOZANO ont été entendus par la police les 13 et 14 mai 2019. Pourquoi a-t-il fallu attendre six mois pour que le Conseil municipal soit informé de cette procédure ? Cette absence de transparence que nous dénonçons depuis six ans est de nature à semer le trouble, ce qui est regrettable.

L'autre enquête conduite par le SRPJ vise pour sa part le Maire qui fait l'objet d'une procédure pour abus d'autorité et discrimination par entrave à l'exercice d'une activité économique dans le cadre du contentieux Burger King. S'ajoute à cette procédure une demande de dommages et intérêts à la commune à hauteur de 350 504 euros. Là encore, pourquoi avoir passé tout cela sous silence alors que le Maire a reçu une requête du SRPJ le 20 avril 2019 ? Dans toutes ces affaires, les élus ont demandé à bénéficier de la protection fonctionnelle : c'est à dire que la commune va se substituer à eux et prendre en charge leur frais de justice mais aussi leurs amendes s'ils devaient être condamnés. Si la somme de 350 504 était confirmée, cela signifierait que cette affaire coûterait à chaque Aubièrois un peu plus de 34 euros. L'argent public peut être mieux utilisé. Tous les Aubièrois vont devoir payer pour les erreurs de quelques uns.

La responsabilité juridique des élus est grande. En tant que gestionnaire de l'argent public, ils doivent être irréprochables dans leurs décisions et leurs actes. Plus que tout autre, ils doivent être exemplaires, vigilants et transparents. C'est aujourd'hui une attente forte et légitime des citoyens. De la même façon, il apparaît impensable de



se présenter à une élection alors même que l'on aurait été condamné soit personnellement soit dans le cadre de ses activités professionnelles ou d'un mandat électoral. On ne peut plus tolérer les dérives du passé.

Malgré tout, nous espérons dans l'intérêt de la commune et de ses habitants qu'elle n'ait pas à payer les pots cassés. L'image de notre ville serait écornée et une condamnation jetterait le discrédit sur notre commune.

Une idée, une suggestion, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : sylvain.casildas@gmail.com

Sylvain CASILDAS et les élus du groupe Ensemble pour l'Avenir d'Aubièrre
Éléonore SZCZEPANIAK
Claude AYGUESPARSES
Agnès BRIAT
Florent BERNARD
Isabelle PORTIER

Sport ■ Judo

Au pays du Soleil Levant...



C'est une expérience unique que vient de vivre Nicolas SIGAUD, le professeur du club. Nommé il y a un an, entraîneur de l'équipe nationale du Bénin, il a pour mission d'accompagner les judokas béninois sur le circuit international. Cet été, après avoir enchaîné les grands prix de Budapest et de Zagreb, il s'est rendu avec son athlète Celtus DOSSOU YOVO (- 90 kg) aux championnats du Monde à Tokyo. Éliminé dès le 1^{er} tour par l'Australien, le judoka béninois garde cependant toujours comme objectif de se sélectionner aux prochains Jeux olympiques, l'année prochaine. Dans sa programmation, il est prévu qu'il vienne se préparer en stage en Auvergne. Nul doute que les judokas aubiérois sauront profiter de l'expérience du champion africain à l'occasion de sa visite. Tatami, dojo, judogi, O Soto Gari et bien d'autres japonaiseries attendent les enfants désireux de découvrir cette discipline à partir de 4 ans. Venez pratiquer le judo, activité adaptée pour tous les âges, dans une ambiance familiale et encadrée par des professeurs diplômés d'état.

Pour plus d'informations, contacter Nicolas SIGAUD au 06 33 12 61 87 ou sur le site Facebook du club : www.facebook.com/judoclubaubierois.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Belle affluence cette année !



Vous avez été nombreux à fréquenter le forum des associations qui s'est tenu samedi 7 septembre au COSEC. 42 associations ont tenu leurs stands.

Pour commencer la journée, Alain Chassigne, élu de référence pour ce forum 2019, a accueilli les associations autour d'un petit déjeuner offert par la Municipalité. De nombreuses animations et démonstrations étaient proposées tout au long de la journée comme le Yoga de Samara, le Qi Gong, le rugby, la gym et les différentes activités de remise en forme, le twirling, le badminton, etc. Mais aussi un parcours de motricité

pour les tout-petits proposé par La Causerie, une construction de table (froissartage) avec les Scouts et guides de France, mais également le pilotage de drone avec des prises de vues du forum par l'association Micr'Aub. Une nouveauté cette année qui a rencontré un immense succès, le Tir à l'arc, avec l'association Archer Romagnat Club. La municipalité remercie l'ensemble des associations pour leur participation et leur implication tout au long de l'année.



SERVICE, CADRE DE VIE ■ AVF

*Soirée
du nouvel
arrivant*

La soirée du nouvel arrivant 2019, organisée par les AVF d'Aubière, aura lieu le vendredi 15 novembre 2019 à la mairie d'Aubière, salle Albéria, à 18 h 30. Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire dans la salle voûtée de la mairie. Tous les nouveaux arrivants sur Aubière sont cordialement invités, ainsi que tous nos adhérents bien sûr ! Venez nombreux !

Contacts :
AVF, 6 rue Magenta
04 73 28 47 69
avf-aubiere@wanadoo.fr

Permanences : le jeudi de 17 h à 19 h,
le samedi de 10 h à 12 h



Solidarité ■ SIGMA'THON



L'association Sigma'thon est une association d'étudiants de l'école d'ingénieurs Sigma Clermont. Elle a pour but de récolter des fonds pour le Téléthon en organisant une journée pleine d'activités ouvertes à tous. La première édition de cet événement a eu lieu en décembre dernier et c'est avec plaisir que les étudiants clermontois vous proposent de vous retrouver une fois encore pour partager un bon moment ! Au programme cette

année : une course colorée, un loto, des activités sportives et des jeux pour tous les âges ! L'événement aura lieu au stade Paul Bourzac, à Aubière. L'année dernière, Sigma'thon a fait un don de plus de 1 000 € à l'AFM – Téléthon, venez nous aider à augmenter ce don pour cette bonne cause !

Nous vous donnons donc rendez-vous le 30 novembre 2019 pour venir vous amuser dans la joie et la bonne humeur !

SERVICE, CADRE DE VIE ■ ADMR



Une partie de l'équipe de salariés de l'ADMR Aubière lors d'une réunion de formation (photo ADMR septembre 2019).

L'ADMR, reconnue pour ses compétences et son expérience, poursuit sa mission « pour tous, toute la vie, partout » dans cinq domaines de service à domicile : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, service et soins aux seniors, entretien de la maison, aide aux aidants. En 2019/2020, l'ADMR Aubière accentue son rôle de maintien du lien social à Aubière et sa volonté de développer les activités, en particulier vers la famille et l'enfance.

Lors du conseil d'administration du 24 juin 2019, monsieur Jean-François Mezeix est élu nouveau président. Madame Monique Guyot-Berni de-

meure membre du bureau de l'ADMR Aubière en tant que trésorière et membre du Conseil d'administration de la fédération départementale ADMR.

N'hésitez pas à nous contacter pour examiner ensemble comment répondre à votre projet de vie et à vos besoins. L'équipe de professionnels salariés et les bénévoles demeurent à votre service. Vous pouvez bénéficier d'aides du Conseil Départemental, des caisses de retraite, des mutuelles suivant votre situation. L'ADMR fait également appel à des personnes intéressées par des activités de bénévolat au sein du conseil d'administration. Soyez les bienvenus.



Solidarité ■ SECOURS POPULAIRE

Friperie du Secours Populaire

Le Secours Populaire, 1 rue du Dalhia à Aubière (vers la mairie), rappelle que sa « friperie » est ouverte à tous, sans condition de ressources. Vous y trouverez, pour un prix minime, des vêtements pour adultes et pour enfants, de la vaisselle, de la décoration (en cette saison, décorations de Noël : par exemple 2 euros la boîte de 18 boules neuves), des jouets, des livres, etc.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

Sport ■ COCHONNET AUBIÉROIS



Les vétérans de l'équipe 3 vice-champions de deuxième division.



SPORT ■ CHEMINS d'EUPHONIE

Une journée pour se ressourcer

Samedi 30 novembre :

- pour nous ancrer dans la présence au corps et nous détendre : Yoga de Samara, méditation, écoute et chant en présence ;
- pour mieux nous comprendre, harmoniser nos relations avec nous-mêmes et les autres : nous aborderons des notions de base en Énergétique, Systémie, Psychologie de l'Ennéagramme, et Psychologie Spirituelle de Selim Aïssel.

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Repas partagé. Possibilité de participer à la demi-journée ou à la journée.

Renseignements et inscriptions :
Chemins d'Euphonie - 06 13 09 50 88
cheminsdeuphonie@laposte.net

SPORT ■ UFA

UFA : en route vers l'avenir !



L'année 2020 marquera les 100 ans de la création de l'Union Fraternelle. La reprise de cette saison a été placée sous le signe des festivités organisées à cette occasion. C'est la gym artistique qui débutera avec son gala le 18 janvier au Coséc à Aubière par une rétrospective des différentes activités pratiquées au fil des années.

Toutes les sections ont mis à leur programme une manifestation commémorative : gala de danse, exposition photo, randonnée, œnologie. Le point d'orgue sera l'assemblée générale de l'association en décembre 2020 suivie par un grand repas spectacle où anciens et nouveaux membres pourront se rencontrer.

Nous contacter : ufa.admin@laposte.net

SERVICE, CADRE DE VIE ■ MICR'AUB

Rentrée prometteuse pour le Micr'Aub

Finies les vacances scolaires, le Micr'Aub (Club Informatique et Multimédia d'Aubière) est de retour. Avec de nouvelles ambitions, un créneau horaire supplémentaire, le mercredi de 18 à 20 h, et une équipe d'animateurs renforcée. Cela devrait permettre d'élargir le panel des activités, allant des bases de la micro-informatique jusqu'au drone, le nouveau venu, en passant par tout ce que l'ordinateur peut apporter à la vie pratique. Les premiers contacts ont montré un réel intérêt du public pour ces objectifs. Que vous vouliez découvrir ou vous perfectionner, inscriptions et renseignements sur le site www.lemicraub.org ou au 06 32 11 98 99 et 06 73 64 94 26.





Solidarité ■ ADOSAP

Les donateurs de sang se sont mobilisés



Donner son sang est un geste citoyen et gratuit indispensable pour maintenir les réserves en produits sanguins : donner son sang, c'est offrir la vie. À la veille des vacances, les réserves en sang étaient très faibles et l'EFS avait lancé un appel au don. Les 87 donateurs qui se

sont mobilisés lors de la collecte du 16 août ont été accueillis par les bénévoles de l'Adosap qui avaient décoré la salle de collecte aux couleurs de l'été et des vacances. La prochaine collecte à Aubière aura lieu le lundi 23 décembre 2019 au COSEC Paul Bourzac. Vous êtes attendus nombreux.

ART ■ CÉZ'ART

L'association Céz'art a fait sa rentrée



Le cycle de conférences en Histoire de l'Art a commencé : Jean-Paul Dupuy (historien d'art et artiste) nous accompagne cette année pour un nouveau programme de dix conférences*, sur des thèmes très variés. L'association vous invite également à participer à ses ateliers* de dessin et peinture encadrés par Manuel Alba chaque semaine.

(*) Notre site : <http://cezart.fr>

AGENDA DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019

NOVEMBRE

Samedi 9 novembre

LA COURSTACHE – Course caritative

Mercredi 13 novembre – 20h

CEZ'ART – Conférence de l'art –

Monet à Giverny

Salle Albéria en Mairie

Vendredi 15 novembre – 18h30

AVF – Nouveaux Arrivants

Salle Albéria en Mairie

Dimanche 24 novembre – 14h

AMH – Loto

Complexe sportif Paul Bourzac (COSEC)

salle Marc Bourcheix

Samedi 30 novembre

SIGMA'THON – Téléthon

Complexe sportif Paul Bourzac (COSEC)

salle Marc Bourcheix

DÉCEMBRE

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

COMITÉ DES FÊTES – Marché de Noël

Complexe sportif Paul Bourzac (COSEC)

salle Jean Marion

Mercredi 11 décembre – 20h

CEZ'ART – Conférence de l'art – Hokusai,

le japonisme et l'impressionnisme

Salle Albéria en Mairie

Lundi 23 décembre – 16h à 19h30

EFS – Collecte de sang

Complexe sportif Paul Bourzac (COSEC)

salle Marc Bourcheix

Sport ■ CUC Aubière



Les jeunes rugbymen du CUC Aubière avec Elvis Vermeulen et leurs éducateurs avec la coupe du bouclier européen de l'ASM Clermont Auvergne.

Solidarité ■ AMH

L'Association des Malades et Handicapés organise, comme chaque automne, sa braderie brocante bisannuelle. Venez chiner et trouver votre bonheur ou celui de vos proches parmi nos nombreux stands. Il y en aura pour tous les goûts et à tout petits prix. Tous nos souriants bénévoles vous attendent nombreux...





Novembre

SPECTACLE

Guignol et les enfants du Père Noël

À la veille de Noël, le traîneau rempli de cadeaux a disparu ! Il ne reste que peu de temps au Père Noël pour résoudre cet épineux problème. Guignol, notre bon gone, vient à la rescousse de son ami afin de sauver le Noël de tous les enfants. Une aventure que le mènera au plus profond de la forêt enneigée. Tous les obstacles n'auront pas raison du courage de notre vaillant héros, qui fera tout pour préserver les fêtes de Noël.

Un conte de Noël pour toute la famille.

Spectacle jeune public, de 2 à 10 ans

*Mercredi 27 novembre, à 15h et à 17h, salle Albéria
(en mairie d'Aubières)*

*Tarif unique : 5€ - ouverture de la billetterie sur place
30mn avant chaque représentation*



Décembre

SPECTACLE

Pingouin, par la Fée Galou

"Le Soleil se lève sur la banquise. Un œuf gigote, sautille, se craquelle et apparaît... un pingouin !

Il va se découvrir lui-même, puis le monde qui l'entoure, explorer toutes sortes de sentiments, la peur, la joie, l'amitié et peut-être plus encore !"

*Spectacle de marionnettes et
de chansons / Mardi 10 décembre*

au Pôle Petite Enfance

*Séances réservées aux enfants
du Pôle Petite Enfance*



Stanislas le tricheur

Dimanche 8 décembre au COSEC (salle Jean Marion)

Installé derrière sa table de bridge, il vous attend, ne soyez pas timide ! et ne retenez qu'une chose ... Stanislas Ramirez, le tricheur, est là pour vous, pour votre plaisir et tout vous expliquer. "Comment gagner à tous les jeux... Méfiez-vous du tricheur, ne vous faites plus avoir !" voilà le cœur du spectacle. Après Conrad Téricand le télépathe, François Lenoble revient à Aubière sous les traits de Stanislas Ramirez le tricheur ; tout un programme !

Animation pour tous

Dimanche 8 décembre entre 10h et 12h au COSEC

Gratuit